



PV COMITÉ DIRECTEUR JEUDI 30 AOÛT 2018

Présents : Franck DROS, Maxime FONTAINE, Jean-Baptiste LUCE et Vincent LEBAS

Excusés : François LE SAUX et Vincent LEBAS

Invités : Gwenaëlle BACQUART, François LE SAUX et Cédric MACEDOT

Secrétaire de séance : Maxime FONTAINE

Lieu : Salle Omnisports La Brotonne (NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT)

La réunion débute à 19h15 à la salle « La Brotonne »

1) Point sur les licences 2018-2019

Il y a 15 licences qualifiées pour l'instant dont 13 pour les séniors masculins. Il faut ajouter Gwenaëlle, dirigeante et trésorière du club ainsi que Lola Guilhot qui avait fait sa mutation dans l'optique de rejoindre les séniors féminines. Mais depuis, les séniors féminines ont décidé de ne pas s'engager pour un manque d'effectif et un désaccord pour l'encadrement de l'équipe.

Il y a 3 licences en cours d'enregistrement pour lesquelles il manque un document. Ces licences concernent un futur arbitre et 2 séniors masculins.

N.B. : Depuis la réunion, 3 nouvelles licences ont été qualifiées ce qui portent à 18 le nombre de licence qualifiées. La licence de l'arbitre est toujours en cours.

2) Engagement des équipes jeunes

Le Président annonce le désistement d'Ophélie pour entraîner les -15 pour incompatibilité d'emploi du temps avec son nouveau club. Quentin s'est proposé pour reprendre provisoirement l'équipe. Cette saison, les catégories jeunes seront -13 mixte et -15 masculins. Comme habituellement, ils seront engagés en championnat et pas en coupe.

A ces deux catégories il faut ajouter le renouvellement de la section babyhand et le retour du minihand.

Le Président demande au secrétaire de voir avec le comité pour faire jouer les deux catégories l'une après l'autre à domicile le samedi vu que Quentin n'a pas le permis.

3) Coupe 76

Il est rappelé qu'il est prévu que nous recevons Le Buquet pour le 1^{er} tour du coupe 76 le weekend du 15 septembre. L'équipe jouant déjà à domicile en coupe de Normandie, le Secrétaire rappelle qu'il faut donc voir avec Le Buquet pour faire un report de match au plus tard fin novembre.

4) Cas de la licence de Lola Guilhot.

Le Secrétaire rappelle que Lola a fait sa mutation mais puisque l'équipe féminine s'est désistée, il demande si Lola doit payer sa licence ou si le club prend en charge la licence.

Le bureau décide à l'unanimité d'offrir la licence de Lola. La cotisation lui sera donc rendue dans les plus brefs délais.

5) Licence joueurs/dirigeants

Le Président annonce que certains dirigeants sont contre le principe mis en place par le bureau en juin. Pour rappel, le bureau avait décidé que les dirigeants devaient donner un chèque de caution de 55€ pour leur licence dirigeante. Celui-ci leur serait rendu en fin de saison si le bureau estimait que le dirigeant avait été suffisamment présent pour le club.

Après réflexion et à l'unanimité, le bureau annule le système de caution et maintient intégralement la gratuité de la licence dirigeante.

En revanche les joueurs qui sont aussi dirigeants ont leur cotisation maintenue à 100 €. Un système de récompense pourrait être mis en place mais cela sera revu par le bureau ultérieurement.

6) Arbitrage 2018-2019

A ce jour, deux personnes devraient s'inscrire à la formation de juge arbitre cette saison. Le Secrétaire rappelle que les licences doivent être qualifiées pour que l'inscription soit valide.

Si ces deux personnes sont validées pour l'arbitrage, le club respectera donc le quota imposé par la CMCD.

7) Matériel

Le Président annonce que le club s'est enrichi en matériel pendant l'été. Les équipes feront un point sur leur besoin courant septembre.

Il est déjà prévu d'acheter 5 ballons T1 et 5 ballons T3.

8) Commission sponsoring

Le Président a reçu une demande d'un joueur pour intégrer la commission sponsoring du club, Il s'agit de Sébastien Ursin.

Le bureau valide la demande à l'unanimité. Sébastien fera le point directement auprès du Président qui transmettra ensuite au bureau.

9) Planning des manifestations

Le bureau présente le calendrier ci-dessous :

- Samedi 8 Septembre : Forum des associations (Le Trait)
- Dimanche 23 septembre : Vide-grenier solidaire (Le Trait)
- Samedi 27 octobre : Loto du hand (Le Trait)
- Samedi 1^{er} décembre : Téléthon selon match (La Brotonne)
- Samedi 8 décembre et dimanche 9 décembre : tournoi LIDL'HAND CHALLENGE (La Brotonne)
- Samedi 23 mai 2019 : journée découverte handball (Le Trait)
- Début juin 2019 : Olympiades babyhand (La Brotonne)
- Juin 2019 : Estivals Saint Jean (Le Trait)

Le secrétaire propose de postuler pour accueillir le barrage d'accession en poule haute du championnat séniors féminines le 8 décembre 2018 pour clôturer le tournoi.

Le Président informe qu'il a été contacté par la Région afin de prévenir que, lors des manifestations sportives, des membres de protections civiles doivent être présents. Cette protection n'est pas gratuite et sera à la charge du club recevant l'évènement.

Le bureau doit se renseigner quant aux modalités de ce dispositif qui serait nouveau depuis 2017.

10) Jumelage

Le Président annonce que Quentin représentera le club lors du Jumelage avec la ville de Jork en Allemagne. Ce premier échange aura lieu en Allemagne et est prévu du 07 au 10 septembre.

11) Election du bureau à la prochaine assemblée générale

Le secrétaire rappelle aux membres du bureau que le mandat actuel arrive à son terme en juin 2019. Chaque membre devra réfléchir à son avenir au sein du bureau.

Il faudra également prévenir les acteurs et entourage du club si des personnes souhaitent se présenter au bureau.

12) Questions diverses

- Vincent demande si la facture de Carrefour Contact pour le tournoi séniors a été payée car il a été relancé plusieurs fois cet été.

Le bureau va prévenir Gwenaëlle afin qu'elle se rapproche de Vincent et Carrefour Contact.

NB : La facture a été payée depuis la réunion.

La réunion est clôturée par le Président

Fin de la réunion à 20h15.

Le Président,
Franck DROS

Le Secrétaire,
Maxime FONTAINE